



FICHE D'ACTION POUR AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES E.R.P.



Nous vous prions de trouver ci-dessous le descriptif de l'action contribuant à une meilleure Qualité de l'Air Intérieur dans les établissements.

CONTEXTE :

Eviter certains comportements ou éviter certains phénomènes à l'intérieur d'un établissement ou à l'intérieur d'une pièce de vie accueillant des enfants est très important pour améliorer la Qualité de l'Air Intérieur pour le bien-être des enfants, des adolescents et du personnel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Communiquer sur les risques de transferts éventuels d'émanations liés aux travaux extérieurs via les ouvrants et ou entrées d'air,
- Définir une charte travaux extérieurs dans les établissements et sensibiliser tout le personnel sur les risques d'émanation pendant l'aération et la ventilation des pièces de l'établissement.

CONSEILS

- Prévoir un temps d'inoccupation des pièces du bâtiment a proximité des espaces rénovés, à minima pendant 1 semaine (idéalement 4 semaines durant les grandes vacances), avec d'importantes phases d'aération,
- En cas d'exécution des travaux par un prestataire, prévoir des spécifications de Q.A.I (Qualité de l'Air Intérieur) dans le contrat de prestation, de type utilisation de produits peu émissifs, confinement de la zone de travaux, aération pendant les phases émissives,
- En cas d'exécution des travaux par un prestataire, prévoir dans les spécifications de Q.A.I que des contrôles de conformité puissent être opérés par les services de la ville pendant les travaux.

VIGILANCE TRAVAUX
EXTERIEURS



UNE
DOCUMENTATION
DU CABINET
TRANSITIA

FICHE D'ACTION POUR AMELIORER LA
QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS
LES E.R.P.

VIGILANCE TRAVAUX
EXTERIEURS

IMPACT SANTE

La pollution de l'air intérieur est générée par des sources multiples propres au bâtiment, à l'environnement extérieur, aux équipements ou aux comportements des occupants, mettant en jeu de nombreuses substances. Les matériaux et produits de construction sont à considérer comme des sources non négligeables d'émission de composés organiques volatils (COV) de par leur diversité et leur large utilisation.

Il y a des risques de toxicité par inhalation liés à des polluants volatils tels que le formaldéhyde, le toluène ou le styrène, soupçonnés sur le long terme des pathologies telles que l'asthme, les allergies ou les conjonctivites.